

PLU de Salon-de-Provence : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 10 octobre 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 6 octobre 2025. Il délimite 257 zones, dont 136 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 10 octobre 2025.

- Le PLU de Salon-de-Provence s'applique dans sa version du 6 octobre 2025 ; nous publions 80 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 257 zones : 136 urbaines (U), 36 à urbaniser (AU), 24 agricoles (A) et 61 naturelles (N).
- Sur les 126 communes des Bouches-du-Rhône dont nous publions le document, Salon-de-Provence occupe le rang 3 par le nombre de zones délimitées : 205 zones de plus que la médiane du département (52 zones).
- 1 252 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Salon-de-Provence depuis 2013, pour 3 176 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	257 zones
Zones urbaines (U)	136 zones
Zones à urbaniser (AU)	36 zones
Zones agricoles (A)	24 zones
Zones naturelles (N)	61 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	SALON-DE-PROVENCE
Version du	6 octobre 2025
Partition GPU	DU_13103
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/13103/e6a3b9bc395110f9379e4775bd78289d/13103_reglement_20251006.pdf
Règles extraites	80 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Salon-de-Provence

Risques majeurs recensés	Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	9 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	31 mars 2023
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/salon-de-provence-13103>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Salon-de-Provence : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Mouvement de terrain, Séisme
Plans de prévention des risques naturels prescrits	1 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	UA, UAa, UB1, UB11, UB2, UB3, UC1, UC1-if, UC2, UC2-if, UC3, UD1, UD1-if, UD2, UD3, UD3a, UD4, UE1, 1AUL, 1AUe1, 1AUe2, 1AUh-d1, 1AUh-cl, 1AUh-d2,
Nomenclature des zones à urbaniser	

Situation administrative

Code INSEE	13103
Code postal	13300
Intercommunalité	Métropole d'Aix-Marseille-Provence
Département	Bouches-du-Rhône
Région	Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	257 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	257 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	257 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Grans (2,9 km)	51 zones
Eyguières (7,0 km)	48 zones
Miramas (7,1 km)	141 zones
Cornillon-Confoux (7,7 km)	46 zones
Lamanon (7,9 km)	31 zones
Aurons (8,7 km)	40 zones
Pélissanne (9,3 km)	67 zones
Sénas (11,0 km)	39 zones
Alleins (11,4 km)	41 zones
Saint-Chamas (11,4 km)	67 zones
Lançon-Provence (12,6 km)	121 zones
Istres (13,6 km)	174 zones
Mallemort (14,4 km)	80 zones
La Fare-les-Oliviers (16,0 km)	48 zones
Charleval (18,0 km)	65 zones
Berre-l'Étang (18,5 km)	52 zones
Velaux (20,8 km)	49 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN - ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etabl) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/salon-de-provence-13103>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.